

ANNEXE . POKER - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION . POKER

version 1.2 du 25 septembre 2023

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .POKER supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .POKER.1. Organisation du nommage

.POKER est une extension générique.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .POKER sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
Identity Digital : <https://www.identity.digital/>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .POKER.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .POKER Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .POKER, définies par l'ICANN et Identity Digital, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :
<https://www.identity.digital/policies>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre interface, Vous lient au Registre du .POKER. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .POKER est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/poker>

Article .POKER.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/poker/info>

Les .POKER sont ouverts à tous.

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/poker>
(specification 5. schedule of reserved names).

Article .POKER.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans pour les demandes. Pour éviter la désactivation d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .POKER.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/poker>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs

spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Article .POKER.6. Stockage des données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, ses mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Vous reconnaissez et acceptez que Vos données personnelles puissent faire l'objet d'un transfert vers des pays, incluant notamment les États-Unis, qui n'ont pas les mêmes standards et niveaux de protection que ceux des pays de l'Espace Économique Européen.

En outre, Vous acceptez que Vos données puissent être utilisées à des fins statistiques à la condition que Vos données soient rendues anonymes.

Article .POKER.7. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .POKER, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .POKER.8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .POKER.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .POKER.10. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le nom de domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .POKER.11. Obligation du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut suspendre et/ou détruire Votre nom de domaine.

Vous Vous engagez à respecter l'ensemble des lois applicables, et notamment celles relatives à la vie privée, à la collecte et la divulgation des données personnelles, à la protection des consommateurs (notamment celles relatives aux pratiques trompeuses), à l'équité en matière de prêts, au recouvrement de créances, à l'agriculture biologique et aux informations financières.

Si Vous collecter et stocker des données sensibles sur la santé ou des données financières, Vous Vous engagez à implémenter les mesures de sécurité appropriées et raisonnables en fonction du

service offert telles que définies par la loi applicable.

Vous acceptez de fournir des informations de contact, qui doivent être maintenues à jour, pour la notification de cas d'abus ou de plaintes, ainsi que les informations de contact de l'autorité de réglementation compétent dans Votre secteur d'activité.

Si Vous fournissez des services relatifs à l'extension .POKER, Vous déclarez posséder toutes les autorisations et/ou licences nécessaires et à les mettre à jour afin de Vous maintenir en conformité avec les réglementations applicables et de mener Vos activités dans l'intérêt des consommateurs. Si le Registre reçoit une plainte au sujet de l'authenticité de Vos autorisations et/ou licences, le Registre contactera, dans la mesure du possible, l'autorité de réglementation compétente.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants, ainsi que leur administrateurs, directeurs, employés, sociétés affiliées et agents contre tous recours, plaintes, demandes, responsabilité, coûts, et dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article .POKER.12. Exclusion de responsabilité et droits du Registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de rejeter, annuler ou transférer tout enregistrement ou transaction, ou placer tout nom de domaine en statut « lock » (blocage), « hold » (suspension) ou tout autre statut similaire, si il le juge nécessaire, à sa discrétion :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision de résolution des litiges ;
- pour éviter toute responsabilité, civile ou pénale, du Registre, ses affiliés, filiales, administrateurs, directeurs et employés ;
- en application du présent contrat ;
- pour non paiement des frais au Registre ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

- fin de l'annexe .POKER -